

Au service du patrimoine

Au cœur du vieux village, l'église dédiée à Saint-Martin fut érigée sur l'emplacement de l'ancienne chapelle du château seigneurial, avec laquelle elle communiquait directement. Un premier lieu cultuel existait déjà au XII^e siècle. Il s'agissait alors d'un humble sanctuaire roman, situé dans l'enceinte de l'imposant castrum qui occupait le sommet du village actuel.

La façade occidentale accueille l'entrée principale, dont le porche remonte au XVII^e siècle. Restauré en 1627, le lieu cultuel se compose d'une seule nef voutée. Le chœur abrite un retable du XVIII^e siècle. Le clocher



Les marches du maître-autel ont été restaurées dans les règles de l'art

de type campanile, remanié en 1826, orné d'une ferronnerie ouvragée, domine le monument.

De style baroque, avec ses

colonnes torsadées, le maître-autel rappelle celui de la chapelle Saint-Thomas de Grasse.

Dernièrement, Jean-Marie

Rouvier et ses fidèles compagnons ont restauré les marches du maître-autel. Le marbre s'était entièrement décollé et il a fallu remplacer le matériau avec soin. L'autel n'a subi aucune modification, étant inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques.

Le premier magistrat Emmanuel Delmotte et Émile Bezone, son premier adjoint envisagent à présent, la restauration de certaines statues du sanctuaire de Notre-Dame du Brusco, toujours avec l'aide des compagnons, toujours prêts à s'investir dans la restauration du patrimoine.

CORINNE JULIEN BOTTONI